AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : EUR 44/005/2007 (Public)
Bulletin n° : 074
ÉFAI
17 avril 2007

Turquie. Un raid de police dans les locaux d'un magazine fait craindre une censure accrue

Amnesty International s'inquiète du raid effectué par la police turque vendredi 13 avril 2007 dans les locaux de l'hebdomadaire *Nokta,* dans le quartier de Bakirköy à Istanbul. L'organisation considère le fait qu'une plainte déposée par un procureur militaire soit à l'origine du raid d'autant plus préoccupant que les violations du droit à la liberté d'expression constituent une pratique bien établie en Turquie.

Le raid a eu lieu, d'après les informations dont nous disposons, après la publication d'un article dans le magazine *Nokta* du 5 avril sur les relations existant entre certains groupes non cités de la société civile et les militaires. L'article aurait fait naître le soupçon que des membres de la rédaction ou certains de leurs associés auraient eu accès à des informations militaires confidentielles. Une cinquantaine de policiers, dont des membres de l'unité anti-terrorisme, ont pénétré dans les locaux munis d'un mandat de perquisition décerné par le procureur de district de Bakirköy, après le dépôt d'une plainte par le procureur militaire du bureau du chef de l'état-major. Ce dernier avait exigé un mandat autorisant la confiscation des ordinateurs du magazine ; le mandat décerné n'autorisait finalement que la copie de dossiers. Néanmoins, Amnesty International observe que les journalistes de *Nokta* n'ont pas eu accès à leurs ordinateurs pendant un moment.
Le magazine faisait déjà l'objet d'une enquête pour « *tentative visant à détourner la population du service militaire* »et *« incitation du personnel militaire à l'insubordination »* après la publication d'un article fin mars.

Amnesty International rappelle la déclaration conjointe des quatre rapporteurs spéciaux, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse en mai 2006. Ambeyi Ligabo, rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, Ignacio Alvarez, rapporteur spécial sur la liberté d'expression de l'Organisation des États américains, Miklos Haraszti, représentant pour la liberté des médias de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et Faith Pansy Tiakula, rapporteure spéciale sur la liberté d'expression de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples avaient déclaré que les journalistes sont indispensables pour diffuser les informations, encourager les débats et faciliter le dialogue, autant d'activités qui constituent le fondement d'une société démocratique, basée sur une approche pluraliste, dans laquelle les personnes et les groupes sont encouragés à échanger des informations et exprimer leurs opinions librement. Amnesty International considère que le raid de police dans les bureaux de *Nokta* illustre une nouvelle fois comment des journalistes et membres d'autres professions sont empêchés de travailler. L'affaire est particulièrement préoccupante du fait de l'implication des militaires; l'organisation craint que cela ne préfigure une politique d'intervention et de harcèlement accru de la part des militaires contre tous ceux qui expriment des opinions jugées inacceptables.

Amnesty International appelle les autorités turques à respecter leurs obligations au regard du droit international et à garantir le droit à la liberté d'expression pour toutes les personnes relevant de sa juridiction, comme cela est inscrit dans la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales et dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques auxquels la Turquie est État partie.